L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 24 MAI 1891.

Il est question d'élever à Florence un monument en l'honneur de Rossini.

Un comité s'est constitué à cet effet et s'occupe de rendre au grand compositeur un hommage qui lui était dû depuis longtemps; mais mieux vaut tard que jamais.

En attendant, voici une anecdote qu'on peut rappeler, car elle devient d'actualité.

On parlait devant Rossini d'un projet analogue, d'une statue qu'on voulait lui dresser:

—Et combien coûtera-t-elle? demanda gaiement le maître.

—Vingt mille francs environ.

—Rossini qui, à cette époque ne possédait pas encore une si grande fortune, réfléchit un instant, puis s'écria:

—Donnez-m'en dix mille et je monterai sur le piédestal.

Deux nouveaux conjoints sortent de la mairie.

—Oh! ma chère adorée, dit le mari, que je suis donc heureux! Enfin, nous sommes unis! mais comme vous paraissez émue, vous avez à peine articulé le oui qui m'a comblé de bonheur!

La mariée, distraite:

—Cher ami, je le dirai mieux la prochaine fois!

Au cercle, dans la salle du jeu, M. Z... prête un billet de mille francs à l'un de ses amis, et va faire un tour dans les salons.

A bout de quelque temps, il revient.

—Eh bien! dit-il à son ami, ton billet de mille a-t-il fait des petits?

—Des petits! mais oui, tu vois, seulement le père n'est plus! répond le joueur d'un air pitoyen, en exhibant deux billets de cent francs.

Echo du 1er mai:

Deux Parisiens devisent à propos du sable que le gouvernement a fait jeter sur la chaussée des principales artères parisiennes, en prévision de charges de cavalerie.

—Voulez-vous mon avis? En faisant jeter ce sable, qui a produit une poussière aveuglante, le gouvernement n'a eu qu'un but, qu'il a atteint: nous jeter de la poudre aux yeux.

On parlait du dernier recensement:

—Moi, disait une matrone, ma fille ayant les mêmes prénoms que moi, je reçois sous mon nom et lieu du mien sur la route sous le nom de Mme Jean Lafeuille. Et comme elle n'est déjà plus feuille. Et comme elle n'est déjà plus toute jeunette, j'ai même commencé, cette année, à la rajeunir!

La scène se passe vers 1630.

Mme Gallide à sa cuisinière, qui est en train de faire une sauce:

—Mon mari avait bien raison, Joséphine: "Elle tourne!"

Les femmes qui emploieront le *Creole Female Tonic* s'en féliciteront. Ce remède donne un jet de sang rouge aux joues d'une femme malade; il détermine l'appétit, facilite la digestion et fortifie le système.

Avis.

$4,273 40. Nouvelle-Orléans, 23 mai 1891.

Le soussigné certifie qu'il était porteur du quart du billet de combinaison Nos 1-35-50, Class 220, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, mi-carême, le Premier Gros Lot de Quatre Mille Deux Cent Soixante-treize Piastres et Quarante Cents, le vendredi 22 mai 1891; le dit billet ayant coûté la somme de soixante-douze sous au bureau de Frenchman, No 16 Frenchmen street, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit billet au bureau de la Compagnie.

JAS. CARRICK,
No 532 rue Dauphine, Nouvelle-Orléans, Lne.
24 mai—1f

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 23 MAI—CLASSE No 221.
Tirage de 4 heures P. M.

1er	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10e
74	16	38	47	22	32	7	48	23	71	79	62	70

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 23 mai 1891—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU,
W. F. PINCKARD,
DAN. A. WILSON,
Commissaires.
☞ Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos agences.

ATTRAIT SANS PRECEDENT
PLUS DE DEUX MILLIONS DISTRIBUES.
L. S. . .
Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane
Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été consacrée comme faisant partie de la nouvelle Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire écrasant.
Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.
Les grands tirages extraordinaires ont lieu mensuellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.
Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, offerts ainsi qu'il suit:
Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.
G. T. Beauregard
J. Early
COMMISSAIRES.

PETITES ANNONCES.

F. LAUDERMILCH & CO., Imprimeurs, No 22 rue de l'Union entre Prytanée et St-Charles, Nouvelle-Orléans, Louisiane.
Etiquettes de Pharmacies, imprimées et coupées depuis 25c. le mille. 13 mars—1 an

JOLI choix d'articles religieux, spécialités pour Ire Communion, chez Mme Jacob, 17 Baronne. 5 avril—dim

MME JACOB, 17 Baronne, Salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames et enfants. 17nov—dim ☞

PERDU.

PERDU—Un *billet* de quatre cents piastres, tiré par Catherine Sullivan à son propre ordre et endossé par elle, daté le 26 avril 1889, payable un an après date, avec huit pour cent d'intérêt par an, de sa date jusqu'à paiement et portant la paraphe de Andrew Herod jr. notaire. A la date du 26 avril 1890, non réclamé, fait avec un acte de vente et d'hypothèque, passé par devant lui à cette date. Le public est par le présent prévenu de ne pas trafiquer ou négocier le dit billet, car le paiement en a été arrêté.

ANNIE E. SULLIVAN.
24 mai—10f

A VENDRE.

A VENDRE—Un cottage neuf bâti sur trois lots ayant sept chambres, six lits bien ventilés rues Webster et Constance, serait une maison neuve à deux chambres sur trois lots bon pour un jardinier. S'adresser 931 rue Laurel. 24 mai 1f

A VENDRE—Un jeune cheval doux, dressé à la selle rette et au buggy. S'adresser à D, à l'Abeille.

DEMANDES.

ON demande—Un jeune homme de 12 à 15 ans parlant l'anglais et le français. S'adresser au Restaurant de Paris, 114 et 116 rue Bourbon. 21mai—1f

ON demande—A acheter "Birds of America," par Audubon, 7 volumes, soit séparément, soit avec "Audubon's Quadrupeds," 3 volumes. S'adresser, avec conditions, à Box H. P. O. Box 555, ville. 22mai—7

ON demande—Pour garder un enfant une femme d'expérience et de moyen âge. Doit fournir de bonnes références. S'adresser de 10 à 11 heures, au No 304, rue Prytania.
15 mai—1 sem

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Oscar Fortier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,934—Division D.

Attendu que Lillie Fortier a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Oscar Fortier, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS,
19 mai—15 19 24 Greffier.

Succession de Charles Lester.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,918—Division B.

Attendu que Mark Lester a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles Lester, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. E. A. LEMINAIS,
19mai—19 24 28 Greffier.

Succession de Didier Hembrecht.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 32,918—Division A.

Attendu que Dennis Lester a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Didier Hembrecht, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS,
19 mai—19 24 28 Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—Division A—No 30,418—Ordre de Cour—Paul Christian vs ses créanciers.—Qu'une réunion des créanciers de Paul J. Christian, inévitable dans cette affaire, soit convoquée pardevant Omer Villeré, Esq. notaire, en son bureau, Nos 34 et 35 rue Carondelet, en cette ville, le VENDREDI, 22me jour de juin 1891, dans le but de fixer les termes et conditions de la vente de la propriété rendue dans cette affaire et de délibérer sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises.

Nouvelle-Orléans, 22 mai 1891.
Signé: THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
24 mai—3f au 26 juin

B. Preyne & Co. vs. Leurs Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,731.—Division D.

Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par John R. Picton, ayndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS,
23 mai—23 28—juin 1 Greffier.

Michael Hackett vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 36,275—Division C.

Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes qui auraient à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par John Fitzpatrick, syndic des créanciers de Michael Hackett, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. E. A. LUMINAIS,
19 mai—19 24 28 Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—Division A—No 30,418—Ordre de Cour—Paul Christian vs ses créanciers.—Qu'une réunion des créanciers de Paul J. Christian, inévitable dans cette affaire, soit convoquée pardevant Omer Villeré, Esq. notaire, en son bureau, Nos 34 et 35 rue Carondelet, en cette ville, le VENDREDI, 22me jour de juin 1891, dans le but de fixer les termes et conditions de la vente de la propriété rendue dans cette affaire et de délibérer sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises.

Nouvelle-Orléans, 22 mai 1891.
Signé: THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
24 mai—3f au 26 juin

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur dans le Premier District.

Résidence attrayante à deux étages, 202 rue Locust, près Clio.

Propriété-résidence productive, coin des rues Religieuse et Grange.

Magnifique cottage double en briques, Nos 43 et 43 1/2 rue Religieuse.

—ET—

40 actions du fonds-capital de la Compagnie d'Assurance Pelican de la Nlle-Orléans.

Succession de John Spencer.

No 32,670—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Carondelet—Le SAMEDI, 20 juin 1891, à midi, Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, date de mai 1891, et vendu dans la susdite succession—

1° La belle et attrayante résidence en bois à deux étages, No 202 rue Locust, entre Clio et Calliope, dans l'Ilet autrement borné par la rue Freret, Premier District de cette ville, cette de la banquette, avec double galeries devant et 6 chambres dans la bâtisse principale et 2 chambres dans une bâtisse détachée dans le fond, citerne, hangars à bois et à charbon et cours proprement pavées. Le lot est désigné par la lettre "A" sur un plan fait par A. Diettel, architecte, annexé à un acte passé pardevant Geo. E. Legier, notaire en cette ville, le 9 mai 1881; le dit lot mesure 21 pieds 4 pouces de face à la rue Locust sur une profondeur de 120 pieds de largeur dans le fond, le tout mesure américaine, ou 5 pieds de plus que la division en lots d'une plus grande portion de terre. En bon état, à proximité du Red car line des chantiers de bois de construction et autres industries du Nouveau Bas-la constamment louée, et une résidence tranquille et agréable. Louée à raison de $216 par an.

2° La rangée de maisons en briques, Nos 45, 47, 49 et 51 rue Religieuse, encoignure de la rue Grange, dans l'Ilet autrement borné par les rues Race et St-Thomas, premier district de cette ville, avec cuisines détachées, cit-mes, cours, allées de côté. Le lot est désigné par la lettre A, d'après un plan fait par Edgar Pillié, voyer, un croquis duquel, daté du 18 avril 1891, est attaché à l'inventaire pris dans la présente succession. Le dit John Spencer prédécédant John J. Barnett N. P., le 24 avril 1891. D'après lequel le dit lot forme l'encoignure des rues Grange et Religieuse et mesurant 5 lignes de face à la rue Grange, sur une profondeur et façade à la rue Religieuse de 68 pieds 9 pouces, entre lignes parallèles, et est formé de la partie de face des lots des gués par les Nos 3 et 4, d'après un plan dressé par Louis Bringier, alors voyer-général de l'Etat de la Louisiane, daté le 21 février 1832, attaché à un acte pardevant Wm Christy, alors notaire en cette ville, daté le 20 mars 1832, et un croquis duquel plan dressé par W. I. Hodgson, encanteur, daté le 25 août 1877, est attaché à un acte passé pardevant W. B. Kirkpatrick, alors notaire en cette ville, daté le 1er septembre 1877. Constamment habitées et dans un voisinage populeux, le tout rapporte $456 par an.

3° Le magnifique cottage double en briques, avec deux étages à l'arrière, Nos 43 et 43 1/2 rue Religieuse, dans le même district et ilet que la propriété deuxièmement décrite ci-dessus, contenant 4 chambres, cuisine, vestibule à chaque corps-de-logis, citerne, et allées sur le côté et arrière-cours, le tout proprement briqueté, citerne, hangar, etc. Le lot est désigné par la lettre B sur le susdit plan d'Edgar Pillié, voyer, mesurant conformément au dit plan, en sus du cuisine, 37 pieds 1 pouce et 5 lignes face à la rue Religieuse sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 67 pieds 10 pouces et 5 lignes et est composé de la partie restante des lots désignés par les Nos 3 et 4 sur le plan ci-dessus mentionné de Louis Bringier. Solidement et bien construit et toujours en demande, rapportant un revenu de $-88 par an.

4° Quarante (40) actions du fonds capital du Pelican Insurance Company of New Orleans.

Conditions—Pour les actions, comptant; et pour la propriété une moitié en plus comptant, la balance s'il y en a, à un et deux ans de crédit, pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les autres clauses de sécurité usuelles, l'acquéreur assumera les taxes de 1891 et fera le dépôt usuel de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Actes de vente pardevant John J. Barnett, notaire, aux frais de l'acquéreur.
16 mai—16 23 30—6 13 juin à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix améliorée dans le Cinquième District.

Cottage-résidence élégante et grands terrains,
Coin de l'avenue Atlantic et de la rue Eliza.

Cottage suisse double à un étage et demi,
Nos 48 et 48 1/2 avenue Atlantic.

Cottage double productif et deux terrains,
Rue Alix, entre Séguin et Bouny.

Succession de Thomas A. Stephens.

No 31,671—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Carondelet—Le SAMEDI, 20 juin 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, en date du 29 avril 1891, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété foncière de valeur, ci-dessous décrite, à savoir—

1° L'élégant cottage-résidence et terrains environnants, coin de la rue Eliza et de l'avenue Atlantique, contenant cinq terrains, situé dans le cinquième district de cette ville et désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et 5 de l'Ilet No 14, dans le morceau connu comme la propriété "Brooklyn Werehouse Company," ledit lot tel qu'il se comporte, ainsi qu'il ressort du plan de ladite Compagnie, dressé par Lucien W. Ferrier, ingénieur, en date du 12 mai 1887, et mesurant 200 pieds 6 pouces de front sur la rue Eliza, et 100 pieds de profondeur, et 200 pieds 3 pouces de front sur l'avenue Atlantique sur 123 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

La bâtisse à un magnifique extérieur et est construite retirée de la rue, et a sur la façade une galerie, vestibule, 6 chambres et un grand atelier dans la maison principale et 3 chambres dans la bâtisse à l'arrière, liée à la maison principale par un chemin recouvert d'une treille, poulailler et une vieille bâtisse en bois divisée en 2 chambres, hangars, 3 cuves, etc. Les terrains sont bien pavés pour la promenade et ont des jardins arrangés en carrés, et sont embellis par une végétation luxuriante de plantes exotiques rares, fleurs et arbrisseaux, orangers, chênes, figuiers, grenadiers et autres arbres fruitiers et d'ombrage. Une belle rangée d'arbres orne les deux banquettes. Le tout constitue un logement d'un confort et d'une beauté rarement surpassés.

Le cottage ainsi double à un étage avec atelier, Nos 48 et 48 1/2 avenue Atlantic, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les avenues Atlantic et Peters, le lot étant désigné par le No 7 du carré d'Ilet No 5, d'après un plan dressé par C. A. Heelin, voyer, daté de 21 Déc 1854, et déposé pour référence au bureau de James Graham, ancien notaire en cette ville; conformément au plan le dit lot mesure, mesure américaine, 31 pieds 7 pouces de face à l'avenue Atlantic sur 123 pieds 8 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. La bâtisse est redressée, permettant de grands jardins sur la façade avec galerie et 6 chambres, citerne, allées sur le côté et cours dans le fond à chaque corps de logis, loué à raison de $216 par an à la proximité des dépôts, shops et chantiers de marine et longre de Morgan du Cinquième District.

3° Le cottage double en bois, productif et bien situé, et deux terrains, Nos 81 et 83 rue Alix, situés dans le cinquième district de cette ville, et désignés comme lots Nos 5 et 6 de l'Ilet No 86, porté par les rues Alix, Eliza, Séguin et Bouny, mesurant chacun 30 pieds de front de face à la rue Alix sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. La bâtisse est retirée et contient galerie de façade, 3 chambres, vestibule à la bâtisse principale, de plus deux cuisines chacune contenant 2 chambres 2 citernes et grande cour, fleurs, arbres à fruit et ombrage. Situé dans la partie très habitée d'Algier à proximité du ferry de la rue du Canal. Dry Docks, etc., bon loyer et rapportant $240 par an.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit, pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur portant 7 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente, payable annuellement. Les taxes hypothécaires, les polices d'assurance seront à la charge des acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1891 en sus du prix d'adjudication, et un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat pour lier la vente au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Geo. C. Prévot, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.
2 mai—2 9 16 23 30—6 juin

A LA MAISON DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 16 JUIN 1891.
GRAND TIRAGE
600,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$600,000, soit	$600,000
1 Lot de	200,000	200,000
1 Lot de	100,000	100,000
1 Lot de	50,000	50,000
2 Lots de	20,000	40,000
5 Lots de	10,000	50,000
10 Lots de	5,000	50,000
25 Lots de	2,000	50,000
100 Lots de	800	80,000
200 Lots de	600	120,000
500 Lots de	400	200,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de $1,000, soit		$100,000
100 Lots de	800	80,000
100 Lots de	400	40,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $200, soit		$199,800
999 Lots de $200		199,800
2,114 Lots se montant à		$2,159,000

PRIX DU BILLET:

Entier, $40; Demi, $20; Quart, $10; Huitième, $5; Vingtième, $2; Quarantième, $1. Plein de moing.

Prix pour les clubs, 50 fractions de Billets de $1, pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDES PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquels nous paierons tous les frais et enverrons immédiatement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous soussignés Banques et Banquiers paie rons tous les lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALDSLEY, Pres. La. Nat. Bank
P. LANAUX, Pres. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Pres. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Pres. Union Nat. Bank

Envoyez votre adresse en lettres et nous vous enverrons des Billets et des Listes des Lots.

Adresses à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la maile à toutes les Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient reconnu Nos Droits comme Institution d'Etat. Les autorités postales néanmoins continuent à lyzer toutes lettres ADRESSEES A PAUL CONRAD, mais ne lui feront pas parvenir les lettres ENREGISTREES à son adresse.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION—La Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane a décidé le 27 avril 1891 que la question de maintenir la loterie en opération jusqu'en 1895 serait soumise au vote du peuple de cet Etat à une élection qui aura lieu en avril 1892, attendu qu'il en a été décidé par la Législature de l'Etat dernière.

L'élection qui aura lieu conformément au dit ordre et à la dite décision de la Cour Suprême dans le mois d'avril de l'année prochaine décidera finalement si la loterie cessera ses tirages après le 1er Janvier 1895, ou continuera de diriger jusqu'au 1er Janvier 1895.

QUELLES QUE SOIENT LES CIRCONSTANCES la Loterie continuera ses tirages jusqu'au 1er Janvier 1895.

Les gros lots de chaque tirage qui seront offerts à vendre, sur le marché pour toutes les conditions seront d'abord communiqués à nos bureaux.

Tous les lots de chaque tirage seront payés à leur valeur nominale, sans escompte, et les billets gagnants seront payables à vue, sur la demande, après les tirages.

Les billets de la Loterie de l'Etat de la Louisiane ne coûtent que $20 pour cent comptant, et le reste à un et deux ans de crédit, pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur portant 7 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente, payable annuellement. Les taxes hypothécaires, les polices d'assurance seront à la charge des acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1891 en sus du prix d'adjudication, et un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat pour lier la vente au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Geo. C. Prévot, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.
2 mai—2 9 16 23 30—6 juin

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE EN BOIS,
No 856 rue Nord Rempart,
Entre Désiré et Elmire.

Succession de Conrad Stumpf.

No 32,648—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue de la Commune—SAMEDI, 20 mai 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, daté le 24 avril 1891 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Le cottage en bois No 856 Nord Rempart, entre Désiré et Elmire (autrement dans le carré d'Ilet borné par la rue Bourgogne). Le lot forme une partie des lots 6 et 7 dans l'Ilet No 5, d'après un plan dressé par J. Pilié, daté le 16 juin 1831 et déposé en l'étude de Octave de Armas, anciennement notaire, mesurant 36 pieds 1 pouce de face à la rue Nord Rampart sur 107 pieds 8½ pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance à 1 an avec 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles. L'acquéreur assumera les taxes de 1891 et fera le dépôt usuel de 20 pour cent comptant.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, Esq. notaire, aux frais des acquéreurs.
25avril—25—mai 2, 9, 16, 23, 30.

Agréable cottage-résidence,
No 180 rue Franklin, près Poydras.

SUCCESSION DE HUGH ET WINIFRED CAMPBELL.

No 32,584—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue de la Commune—SAMEDI, 30 mai 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, daté le 23 avril 1891, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée:

Le joli cottage simple No 180 rue Franklin entre Prytanée et Lafayette, dans l'Ilet autrement borné par la rue Howard, retiré de la banquette et ayant une galerie de façade et six chambres, hangar, deux citernes, cour pavée, etc. Le lot est désigné par le No 3 sur un plan de C. A. Heelin le 4 mars 1856, et déposé au bureau de James Graham, ancien notaire, et mesurant 25 pieds 6 pouces 1 ligne de face à la rue Franklin par 85 pieds 3 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Bon bon ordre et à proximité du marché Poydras ce qui rend la propriété d'un loyer constant et une demeure agréable.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit avec 7 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles. Les taxes de 1891 et le dépôt de 20 pour cent comptant seront exigés et l'acquéreur assumera les taxes de 1891, au-dessus du prix de vente.

Acte de vente pardevant W. R. Kerr, notaire, aux frais de l'acquéreur.
25 avril—25—2 9 16 23 30 mai

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE
—DE—
Propriété de Batture,
Un Splendide Carré d'ilet
Faisant face à la rivière et à l'avenue Napoléon,
S'étendant du fleuve à la rue Tchoupitoulas,
PAVÉ EN PIERRES CARRÉES.
Un Morceau de Terre de Choix attenant aux Usines de la Compagnie de Fabrication de Glace de la Louisiane.
CENTRE COMMERCIAL DES PROPRIÉTÉS
A l'encoignure des rues Poydras et Carondelet.
Six magasins et résidences et deux terrains pour bâtir près le marché Paydras.
Toujours occupés par des marchands au détail rapportant de beaux revenus.
A TERME. AU CRÉDIT.
Pour effectuer un partage dans l'affaire de
Mme Stamati Covas et ils
VERSUS
G. E. Bertoulin et als.
No 32,251—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, 17 rue Carondelet—SAMEDI, 30 juin 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement rendu dans l'affaire ci-dessus, par l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division A, le 28 avril 1891, et signé le 4 mai 1891, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'il y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Poydras, Carondelet, Perdido et Carondelet, divisée en 6 lots désignés, numérotés Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6, sur plan dressé par Edgar Pillié, voyer, en date du 9 juin 1891, et décrits comme suit à savoir:

Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Poydras et Carondelet, divisé en 4 parties faisant face à la rue Poydras, sur une profondeur de 60 pieds et face à la rue Carondelet.

Les améliorations sont désignées par les Nos 175 et 177 rue Poydras et 2 rue Carondelet, occupées par F. Bush J. J. Ryan et autres.

Le lot No 2 mesure 10 pieds 10 pouces 2 lignes de face à la rue Poydras, sur une profondeur de 60 pieds. Les améliorations sont composées par le No 179 rue Poydras et occupée par Peter Bochm, comme marchand de pain.

Le lot No 3 mesure 10 pieds 10 pouces 2 lignes de face à la rue Poydras la même largeur dans le fond sur une profondeur de 60 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations sur le dit lot de terre sont connues par le No 181 rue Poydras et occupé par le magasin longuement établi de bijouterie faisant de bonnes affaires de Samuel E. Coh n.

Les lots Nos 5 et 6 ne touchent et mesurent, chacun, 10 pieds 10 pouces de face à la rue Poydras et la même largeur dans le fond, sur une profondeur de 60 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations sur les dits lots Nos 5 et 6 appartiennent au locataire et ne sont pas incluses dans la vente des dits lots.

Les magasins ci-dessus et les améliorations sont vendus sujets aux différents baux qui expirent le 30 septembre 1891. Les mesures ci-dessus mentionnées au moment de la vente ou avant sur application aux bureaux des encanteurs. Possession et le loyer des différentes propriétés sont remis à l'acquéreur le 1er juillet 1891.

Conditions—Un tiers en plus comptant au gré des acquéreurs, et le reste à un et deux ans de crédit, avec intérêt à raison de sept pour cent par an à partir de l'adjudication payable par billets spécialement garantis par privilèges de vendeur et hypothèque spéciale et les clauses usuelles pour les assurances, honoraires d'avoués, etc.

Les acquéreurs assumeront le paiement en sus du prix de leurs adjudications de toutes les taxes dues et exigibles en l'année 1891 et déposeront 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant James Fahey, notaire, No 102 rue Commune.
6 mai—6 9 16 23 30—juin 6

PAR JAS P. GUINAULT,

Maison Double rue Chiborne No 432, près du Marché St-Bernard.

Vente pour effectuer un partage.

Philip Schreder vs Madame H. J. Fogel, tutrice naturelle, et als.

No 80,004—Division B—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau Glenville 3, Faubourg de la Bourse—SAMEDI, 6 juin 1891, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Honorable Chas. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du et signé le 29 avril 1891, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilet compris entre les rues Claiborne, Robertson, Annette et l'avenue St-Bernard, mesurant 32 pieds 8 pouces 8 lignes de face à la rue Claiborne sur 96 pieds 1 pouce 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins. Ensemble une maison double couverte en ardoises, divisée en deux logements, ayant six chambres, une grande galerie derrière, attenant à la cuisine, dans laquelle se trouve deux chambres, hangar, citerne, lieux d'aisance, etc.

Conditions—Un tiers en dévantère comptant, balance à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèque, portant 8 pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses usuelles. Les taxes de 1891 en sus du prix d'achat, et un dépôt de dix pour cent comptant au moment de la vente.

Acte de vente pardevant E. M. Cahn, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
17 mai—17 24 31—juin 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison de Résidence,
Nos 470 et 472 rue Dryades, entre les rues Enterpe et Félicité, juste au-delà du Marché Dryades.

A L'ENCAN.

Succession de Thomas J. McCarthy.

No 32,362—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 6 juin 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Honorable Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du et signé le 29 avril 1891, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, savoir:

Le cottage double en bois, à un étage, Nos 336 et 338 1/2 de la rue Treille, dans le premier district de cette ville, dans le quatrième District, les rues Thalie, Melpomène, Liberté et Franklin, désignés comme terrain No 4 sur un plan de A. Engelhardt, le 6 avril 1849, et mesurant 31 pieds 7 pouces de façade sur la rue Treille 31 pieds 2 pouces de largeur à l'arrière, sur 68 pieds 9 pouces, plus ou moins, de profondeur sur la ligne du côté de la rue Liberté, et 73 pieds 3 pouces de profondeur sur la dite rue Thalie.

Conditions—Un tiers en plus comptant et le reste à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur, à son propre ordre et par lui endossés et portant intérêt par an, tous les billets à dire de la date jusqu'à parfait paiement et hypothèque et privilège du vendeur sur la propriété avec toutes les clauses usuelles et l'acquisition par l'acquéreur des taxes de 1891, en sus du prix de l'enchère, et un dépôt de 10 0/0 sur place.

Les actes de vente sont pardev